

SIENA - MONTALCINO



23 APRILE 2023





LE SQUADRE

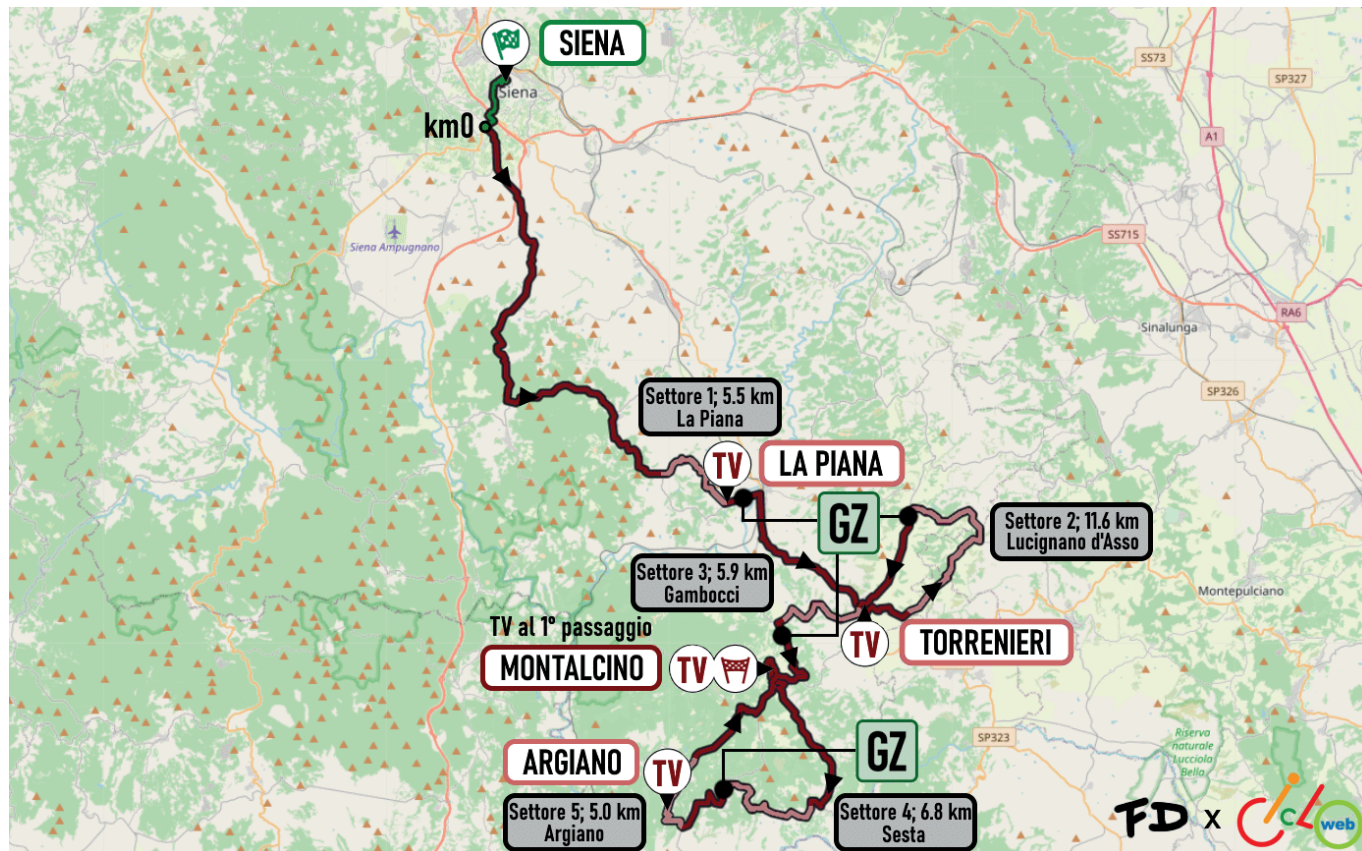
BELGIUM
GERMANY
POLAND
SLOVENIA
AUSTRIA
SPAIN
SLOVAKIA
HUNGARY
SWITZERLAND
NORWAY
NETHERLANDS
SERBIA
AG2R CITROEN UNDER19
TEAM AUTOEDER BAYERN
TEAM CPS PROFESSIONAL
TEAM TIEPOLO UDINE
TEAM FORTEBRACCIO
FORNOPIOPI

SCUOLA CICLISMO CENE
TEAM CASANO MATIC
POLISP. MONSUMMANESE
WORK SERVICE CYCLING
VANGI SAMA RICAMBI IL PIRATA
STABBIA CICLISMO
SANDRIGOBIKE SPORT TEAM
US MONTECORONA
TEAM REGIA C. SEIECOM VALDARNO
CICLISTICA TREVIGLIESE
SC PADOVANI
TEAM PIERI CALENZANO
RAPP TOSCANA FUORISTRADA
SIDERMEC F.LLI VITALI
TEAM GENERAL SYSTEM
GB JUNIOR TEAM POL. CANTÙ
UC PISTOIESE
TEAM CORATTI





PLANIMETRIA



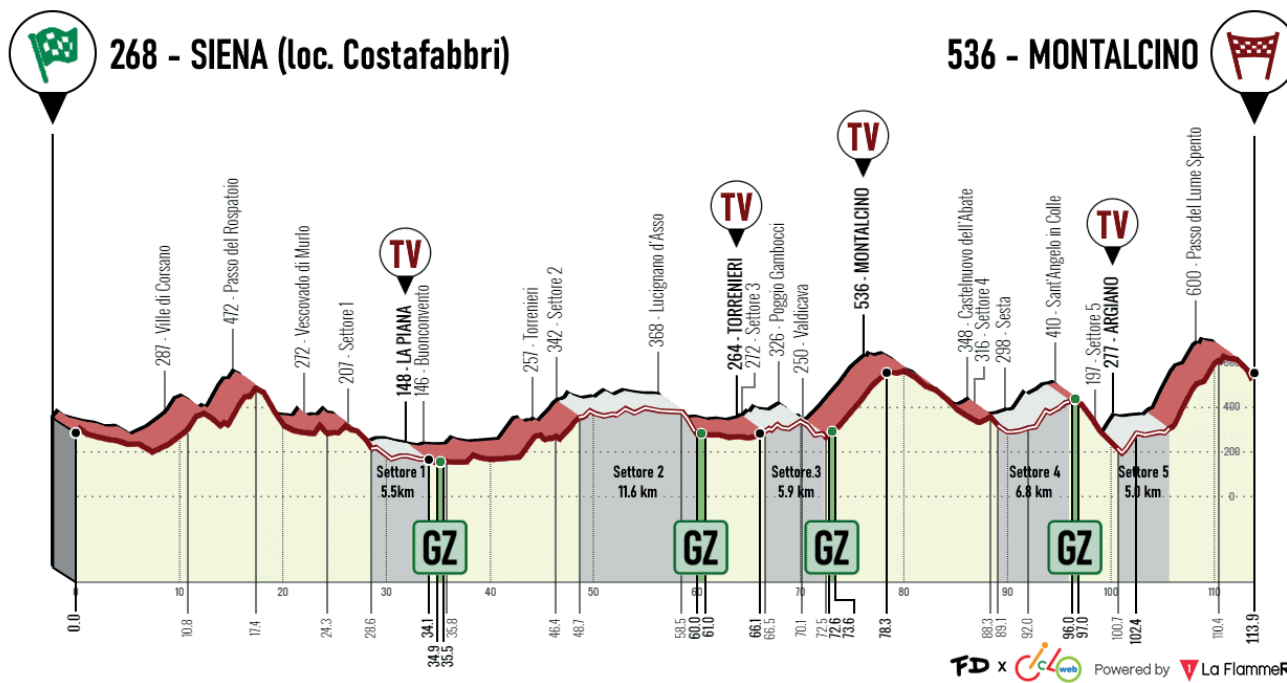
**EROICA JUNIORES - SIENA MONTALCINO COPPA A. MENEGHELLI (MJ 1.1)****23-04-2023 SIENA - MONTALCINO - ORE 13:45****TABELLA DI MARCIA - ROADMAP**

media km/h

Località	Dir	Strada	Progressivo Km		Orario di passaggio		
			percorsi	da percorrere	36	38	40
SIENA - Fortezza Medicea			-4,400		13:45	13:45	13:45
v.le R. Franci - v.le L. Cadorna - v.le A. Diaz - v.le N. Sauro v. B. Ricasoli - str Di Pescaia - SS73							
COSTAFABBRI - Sp 73			0,000	113,900	14:00	14:00	14:00
MONTERONI - Loc. VILLE DI CORSANO		SP46	10,800	103,100	14:18	14:17	14:16
MURLO - Loc. CASANOVA	sx	SP33	16,900	97,000	14:28	14:26	14:25
VESCOVADO - MURLO		SP34	24,800	89,100	14:41	14:39	14:37
BUONCONVENTO - SC LA PIANA	Gravel La Piana - inizio	sx SC	28,600	85,300	14:47	14:45	14:42
BUONCONVENTO - SP34	Gravel La Piana - fine	sx SP34	34,100	79,800	14:56	14:53	14:51
BUONCONVENTO - Loc. BIBIANO	T. V.	SP34	34,200	79,700	14:57	14:54	14:51
GREEN ZONE KM 34,900 - 35,500							
BUONCONVENTO - Via D. Alighieri	dx	SC	35,800	78,100	14:59	14:56	14:53
BUONCONVENTO - SR2 CASSIA		SR2	36,300	77,600	15:00	14:57	14:54
		SR2	36,600	77,300	15:01	14:57	14:54
TORRENIERI - Via Traversa dei Monti		SC	45,400	68,500	15:15	15:11	15:08
SP71	Gravel Lucignano d'Asso - inizio	SP71	48,700	65,200	15:21	15:16	15:13
SC LUCIGNANO D'ASSO	Gravel Lucignano d'Asso - fine	SC	60,000	53,900	15:40	15:34	15:30
GREEN ZONE KM 60,000 - 61,000							
TORRENIERI Via Romana	T. V.	dx SC	66,100	47,800	15:50	15:44	15:39
TORRENIERI Sc del Gambocci	Gravel Gambocci - inizio	SC	66,500	47,400	15:50	15:45	15:39
VAL DI CAVA Sc del Gambocci	Gravel Gambocci - fine	SC	72,300	41,600	16:00	15:54	15:48
VAL DI CAVA - Sp del Brunello		sx SP	72,500	41,400	16:00	15:54	15:48
GREEN ZONE KM 72,600 - 73,600							
MONTALCINO P.za Del Popolo	T. V.	SC	78,300	35,600	16:10	16:03	15:57
CASTELNUOVO DELL'ABATE - Strada del Cancellino	dx	SC	88,400	25,500	16:27	16:19	16:12
CASTELNUOVO DELL'ABATE Sc di Sesta	Gravel Sesta - inizio	SC	89,100	24,800	16:28	16:20	16:13
SANT'ANGELO IN COLLE - SP14	Gravel Sesta - fine	sx SP14	96,000	17,900	16:40	16:31	16:24
GREEN ZONE KM 96,100 - 97,000							
SANT'ANGELO IN COLLE		SP14	97,000	16,900	16:41	16:33	16:25
ARGIANO - Sc di Argiano	Gravel Argiano - inizio	dx SC	100,700	13,200	16:47	16:39	16:31
ARGIANO - Sc di Argiano	T. V.	dx SC	102,400	11,500	16:50	16:41	16:33
TAVERNELLE	Gravel Argiano - fine	dx SP117	105,700	8,200	16:56	16:46	16:38
LE PRATA		dx SP103	109,400	4,500	17:02	16:52	16:44
MONTALCINO - Rotatoria - via S. Saloni, via G. Matteotti		SP14	113,000	0,900	17:08	16:58	16:49
MONTALCINO - PIAZZA DEL POPOLO		SC	113,900	0,000	17:09	16:59	16:50

ARRIVO

ALTIMETRIA





MONTALCINO

Consorzio tutela Olio Sg. Montalcino D.O.P.



CICLO CLUB
Eroica

Eroica
NAZIONALE
JUNIORES

Consorzio tutela Olio Sg. Montalcino D.O.P.



CICLO CLUB
Eroica

STAZIA DEL FIOCCO



REGLEMENT DE COURSE

Art.1 - Organisation

La Coupe Eroica Juniores Siena Montalcino - A. Meneghelli est organisée par Eroica Italia S.S.D.a R.L., via Giacomo Matteotti, 13 - 53024 Montalcino (SI) ci-après "EROICA", affilié à la Fédération Italienne de Cyclisme, ci-après "FCI", avec le code 08J3161 et aura lieu à partir du 23.04.2023 conformément au règlement de l'Union Cycliste Internationale, ci-après « UCI ».

Art.2 - Type d'offre

La participation est réservée aux athlètes de la catégorie junior masculin. La course est inscrite au calendrier UCI.

La course est inscrite en classe 1.1, catégorie MJ (Hommes Junior)

Art.3 - Documentation pour approbation

Feuille de route, plan, profil de dénivelé, description du dernier plan des 3km et dénivelé inclus Plan de la zone de départ et d'arrivée avec indication des emplacements de : jury, direction de course, secrétariat, contrôle antidopage, indication de détour caravane à l'arrivée, déclaration d'acceptation des fonctions de direction de course, communication écrite de l'emplacement des hôpitaux ou des centres de premiers soins le long du parcours.

Art.4 - Participation / Inscriptions

Selon l'article 2.1.005 du règlement UCI, la compétition est ouverte aux équipes suivantes : Equipes Nationales, Equipes Régionales, Equipes Club et Equipes Mixtes.

Les équipes doivent être composées de 5 athlètes (année de naissance 2005-2006) avec un minimum de 4 athlètes.

Une fois l'invitation reçue, les équipes devront confirmer leur présence via le bulletin d'engagement à envoyer par email à junior@eroica.cc avant le 3 avril 2023. Le bulletin de recrutement définitif avec indication des partants et des réserves, max 50% du nombre de partants, doit être envoyé par email à junior@eroica.cc avant 12h00 le 17.04.2023. Toutes les équipes étrangères doivent remettre au Président du Collège des Commissaires l'autorisation de participation délivrée par leur fédération nationale.

Art.5 - Direction de Course

La Direction de Course déléguée est composée de :

directeur de course Paolo Maraffon cellule 3385081407 tess. n° 920553S ;

v / directeur de course Fabrizio Carnasciali cellule 3395495494 tess. n° 508190B

En cas de « force majeure » et/ou « d'empêchement soudain », la Direction de Course, en accord avec le Collège des Commissaires, pourra prendre toutes les mesures qu'elle jugera appropriées, afin d'assurer le bon déroulement de la course. Avant le départ, toute modification doit être approuvée, le cas échéant, également par le représentant délégué de la Structure Technique de l'UCI et/ou de la FCI, et par les autorités compétentes. La Direction de Course peut être assistée d'un ou plusieurs collaborateurs. Toute décision en cours de course, qui engagerait la sécurité des participants, sera de la

responsabilité exclusive de la Direction de Course qui représentera, à tous les effets, la Société Organisatrice.

Art.6 - Horaire général de la manifestation

dimanche 23 avril 2023

Sienna piazza Caduti delle Forze Armate c/o Fortezza Medicea

09h00 Ouverture du secrétariat pour les opérations préliminaires

09h30 - 11h15 Inscription, vérification des licences, remise des dossards.

11:30 Réunion technique avec l'Organisation, le Collège du Jury, la Direction de Course, le Représentant de la Structure Technique UCI et/ou FCI (si présent),

les Directeurs Techniques des équipes.

12h00 Réunion du service de sécurité (accompagnateurs, chauffeurs, motos et voitures en remorque)

12h30 Présentation des équipes

13h30 Appel au départ

13h45 Départ non officiel, transfert de 4,400 km vers Costafababri compétition Sienna - Montalcino km 113,900

Art.7 - Voitures des équipes

L'ordre des voitures des équipes sera établi par tirage au sort lors de la réunion technique.

Chaque équipe admise est tenue d'assister ses athlètes avec sa propre voiture, Directeur Technique autorisé pour l'année en cours, qui assumera toutes les responsabilités de comportement, tant envers le Collège des Commissaires, tant envers les Organisateurs qu'envers les

REGLEMENT DE COURSE



autres athlètes.

L'Organisation peut exclure de l'épreuve les personnes et/ou les équipes dont le comportement cause un préjudice réel ou d'image à l'épreuve (article 2.2.010 bis règlement UCI).

Art.8 - Changement de roue et assistance neutral

Le changement de roue et de vélo est autorisé. La Société Organisatrice mettra à disposition 3 voitures Team Vittoria marquées de "drapeaux jaunes" équipées de roues et de vélos. Le coureur pourra également changer de roue et de vélo depuis sa propre voiture officielle après la course.

Art.9 - Ravitaillement et Zone Verte

Le ravitaillement des voitures des équipes officielles accompagnatrices, des voitures de l'assistance neutre et du personnel officiel à pied, sera autorisé à partir des 30 km de course et jusqu'à 20 km de l'arrivée. Le ravitaillement entre concurrents est gratuit pendant toute la durée de la course. Les voitures officielles suivant la course devront faire le plein à la fin du groupe derrière la voiture du Collège du Jury.

Dans la lignée de la campagne écologique prônée par l'UCI et afin de ne pas disperser le matériel résultant dans la nature, le sens civique des participants est sollicité afin de ne pas jeter de déchets le long de la route mais de s'en débarrasser dans la "Zone Verte". » indiqués à la fois dans les horaires et par des panneaux spécifiques.

Art.10 – Fréquence radio

Les informations de course seront transmises sur VHF fréquence 169.9125

Art.11 – Service de santé

Le service sera dirigé par le Dr Genc Kapxhiu 349 7872992

Il y aura n. 2 voitures avec médecin et n. 3 ambulances

Hôpitaux de référence

Siena Ospedale Le Scotte strada Delle Scotte 14 – tel 0577767676

Montalcino Ospedale di Comunita' via Prato Ospedale 6 – tel 0577535634

Art.12 – Passage ferroviaire

Present n. 1 passages ferroviaire au km 36.600 indiqués sur les horaires ; les dispositions du règlement UCI s'appliquent.

Art.13 – Délai, Infractions, Pénalités

Conformément à l'art. 2.3.039 du règl. UCI, le temps maximum est fixé à 8%

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le Collège des Commissaires en accord avec la Direction de Course peut augmenter le temps maximum autorisé. Les éventuelles amendes infligées par le Collège des Commissaires pour les épreuves de course seront celles prévues à l'article 2.12.007 du règlement UCI. Ils doivent être acquittés conformément aux dispositions du Code général des impôts

Art.14 – Délais.

La course est chronométrée ; les temps seront

pris jusqu'à la deuxième minute sur la ligne d'arrivée. En plus du commissaire à l'arrivée, les chronométreurs (Mysdam ou systèmes équivalents) assureront la prestation.

Art.15 – Contrôle antidopage.

Selon le règlement UCI, les coureurs soumis au contrôle antidopage doivent rester disponibles pour le contrôle lui-même, qui sera effectué dans des locaux dûment indiqués dans le programme de l'épreuve ou sur un camping-car équipé à cet effet.

Art.16 – Personnel accompagné – Véhicules et motos

Les véhicules et motos officiels doivent être munis d'une vignette fournie par l'Organisation.

Les balises doivent être entièrement visibles et leur format ne peut pas être modifié. Lors de la demande de badges officiels pour suivre la course, le responsable de chaque véhicule devra présenter une liste des personnes embarquées précisant leurs attributions. Vous devrez signer une fiche d'engagement qui précise les règles que vous devrez respecter. Toute modification, en cours de course, doit être communiquée à la Direction de Course. Les véhicules autorisés à suivre la course doivent obligatoirement être équipés de récepteurs radio homologués.

Art.17 – Personnel d'accompagnement technique et A.S.A.

Police Nationale n. 6 motos



Police Nationale n.. 2 voitures
Escorte technique autorisée n. 10 motos
Le personnel de l'A.S.A. activé tout au long du chemin

Art.18 – Code de la route – Responsabilité

Les coureurs participants et les conducteurs de tous les véhicules officiellement accrédités accompagnant la course doivent se conformer strictement au Code de la route italien et aux dispositions de la Direction de Course et du Collège des Commissaires.

L'épreuve sera ouverte et clôturée par des voitures portant la pancarte "début de la course cycliste" - "fin de la course cycliste" comme prévu à l'Art. 9 du code de la route italien.

Art.19 - Utilisation de routes non revêtues (art. 2.2.015 Règl. UCI)

- Chemin de terre La Piana (5500mt) surface en excellent état légèrement vallonné
- Chemin de terre Lucignano (11300mt) surface en excellent état initialement plat puis vallonnée
- Chemin de terre Gambocci (6900mt) bonne surface initialement plate, puis en montée et en descente
- Chemin de terre de Sesta (6900mt) bonne surface, première descente de 500mt, 2km à plat, 1km en montée, section vallonnée et dernière section en montée
- Chemin de terre d'Argiano (5000mt) surface en excellent état, première descente de 300mt, montée de 1km, plat de 4km, dernière montée de 300mt

REGLEMENT DE COURSE

Art.20 – Cérémonie Protocolaire

Conformément à l'art. 1.2.112 rég. UCI, les 3 (trois) premiers athlètes classés doivent se présenter à la cérémonie protocolaire, dans les 15 minutes suivant l'arrivée du véhicule "Fine Gara Ciclistica".

Art.21 - Prix.

Les prix seront payés à la fin de l'épreuve sur la base du règlement UCI et des vingt premiers du classement général selon le tableau ci-joint en Euro

Premi - Prix										
Class	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Euro	196	147	123	98	88	78	69	59	49	39
Class	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Euro	29	29	29	29	29	20	20	20	20	20

Les prix seront soumis aux dispositions fiscales en vigueur en Italie. Les prix seront livrés directement sur place

Art.22 – Prix intermediaire le long du chemin

En plus du classement final, il y a 4 prix en cours de route, pour la 1ère place :

- Buonconvento Loc Bibiano, à la fin du tronçon de route blanche "La Piana" (Km 34.200)
- Torrenieri, via Romana (Km 66.100)
- Montalcino p.za Del Popolo (Km 78 300)
- Argiano Sc di Argiano (Km 102 400)

Article 23 - Composition du Collège des

Commissaires

Président : Voets Jean-Michel
Membre : Galuppini Anna
Membre : Ernesto Maggioni
Juge à l'arrivée : Bottoni Linda
Juge moto : Visciola Walter

Art.24 - Sanctions

Les sanctions appliquées pour les courses sont celles prévues par le règlement UCI.

Art.25 – Règles et dispositions.

Les règles émises par l'UCI et toutes les dispositions de la FCI qui ne sont pas en conflit avec les dispositions de l'UCI et les lois de l'État italien, selon le cas, sont valables pour l'événement..

HÔPITAUX

SIENA

Ospedale Le Scotte strada Delle Scotte,
14 - Tel 0577767676

MONTALCINO

Ospedale di Comunita' via Prato Ospedale,
6 - tel 0577535634